

SGS

Registre n°:

Scellé n°:

ADRESSE DE L'INSTALLATION:

PROPRIETAIRE (Nom - Prénom):

Adresse:

DEMANDEUR:

Adresse:

INSTALLATEUR:

Adresse:

TVA ou CI:


 ACCREDITÉ
ISO 17020
CERTIFICAT n° 109-INSF

GRD:

Compteur n°:

Index:

Code EAN:

CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION ALIMENTEE PAR LE RESEAU DE DISTRIBUTION BT

Appareils de mesure utilisés: Mesureur de terre n°SGS:

Mesureur d'isolement n°SGS:

Mesureur de continuité n°SGS:

Schéma liaison à la terre: TT

Procédure technique: (RGIE art.86) TEC EE 102

Date de contrôle:

(RGIE art.87/86) TEC EE 211-212

Type de contrôle:

- ☐ Examen de conformité avant mise en usage (RGIE art.270)
☒ Visite de contrôle périodique (RGIE art.271 et 271bis)
☐ Visite de contrôle pour renforcement et/ou changement compteur (RGIE art.276)
☐ Visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation (RGIE art. 276bis)
☐ Examen de conformité avant mise en usage d'une installation photovoltaïque (RGIE art.270) (voir verso)

Type d'installation: existante - nouvelle - extension - modification - temporaire - chantier:

Type locaux - compris dans l'installation: habitation (maison, appartement, autres), compteur de chantier - domestique - parties communes d'une installation résidentielle, autres:

Début des travaux: fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 - BA4/BA5: oui / non

Raccordement: tension: 230/0 V AC/DC; Protection raccordement: existante: oui / non; A - prévue: oui / non

Câble alimentation tableau principal: 4 x 16 mm², type: VFM; Inter. général: 40 A, type: 1

Le prise de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal

Nombre de tableaux: 1; Nombre de circuits term.: 2; Ra = 14,72 Ω; Ri tot = 8,33 MΩ

DESCRIPTION: voir schéma(s) en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
In (A)	Icc (A)	Δ In (mA)
40	10000	300
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		Non schéma

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
In (A)	Icc (A)	Δ In (mA)
40	10000	300
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		Non schéma

- DPCDR installés adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre: bon - infractions - remarques
- Protections installées contre les surintensités adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent: bon - infractions - remarques
- Existe-t-il: salle de bains - lessiveuse - lave-vaisselle - séchoir - salle de douche: oui - non
- Existe-t-il des influences extérieures particulières: oui - non (si oui, voir en annexe)
- Eclairage TBTS placé: oui - non
- Chauffage électrique placé: oui - non
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas: bon - infractions - remarques
- Etat du matériel électrique: bon - infractions - remarques
- Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects: bon - infractions - remarques
- Continuité des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires: bon - infractions - remarques - pas applicable
- Matériel électrique fixe et mobile: bon - infractions - remarques
- Contrôle du fonctionnement des DPCDR par leur bouton test ou via un courant de défaut: bon - infractions - remarques

INFRACTIONS - REMARQUES:

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE: voir verso

CONCLUSION: (Information importante au verso)

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

- ☒ L'installation est conforme aux prescriptions du RGIE, sous réserve de ☐ (voir verso 1). Le prochain contrôle périodique est à effectuer avant le 21/06/2012. Le DPCDR général est - étai plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les deux - trois personnes intéressées.
☐ L'installation n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE (voir verso 2). Le DPCDR était plombé.
☐ Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le/...../.....
☐ Une visite complémentaire est à exécuter par un organisme agréé au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.

L'INSPECTEUR:

N° + nom + signature

NOM - FONCTION/QUALITE:

Visa inspecteur à la date ci-dessus

Feuillet BT n° 207581

VISA DU GRD:

DATE:

Les conditions générales de SGS Statutory Services Belgium, en votre possession, sont applicables pour ce rapport.

BLEE10.14F - 22/03/11

SGS Statutory Services Belgium ASBL

Bd International, 55/D

1070 Bruxelles

t +32 (0)2 411 60 35

f +32 (0)2 411 38 70

e sgs.brussels.sgsssb@sgs.com

Square des Conduites d'Eau, 1

4020 Liège

t +32 (0)4 365 62 71

f +32 (0)4 366 14 93

e sgs.liege.sgsssb@sgs.com

Member of the SGS Group

RPM/RPR Bruxelles/Brussel TVA/BTW BE 0407 573 610 DEXIA IBAN: BE44 552-2890500-45 - BIC: GKCCBEBB

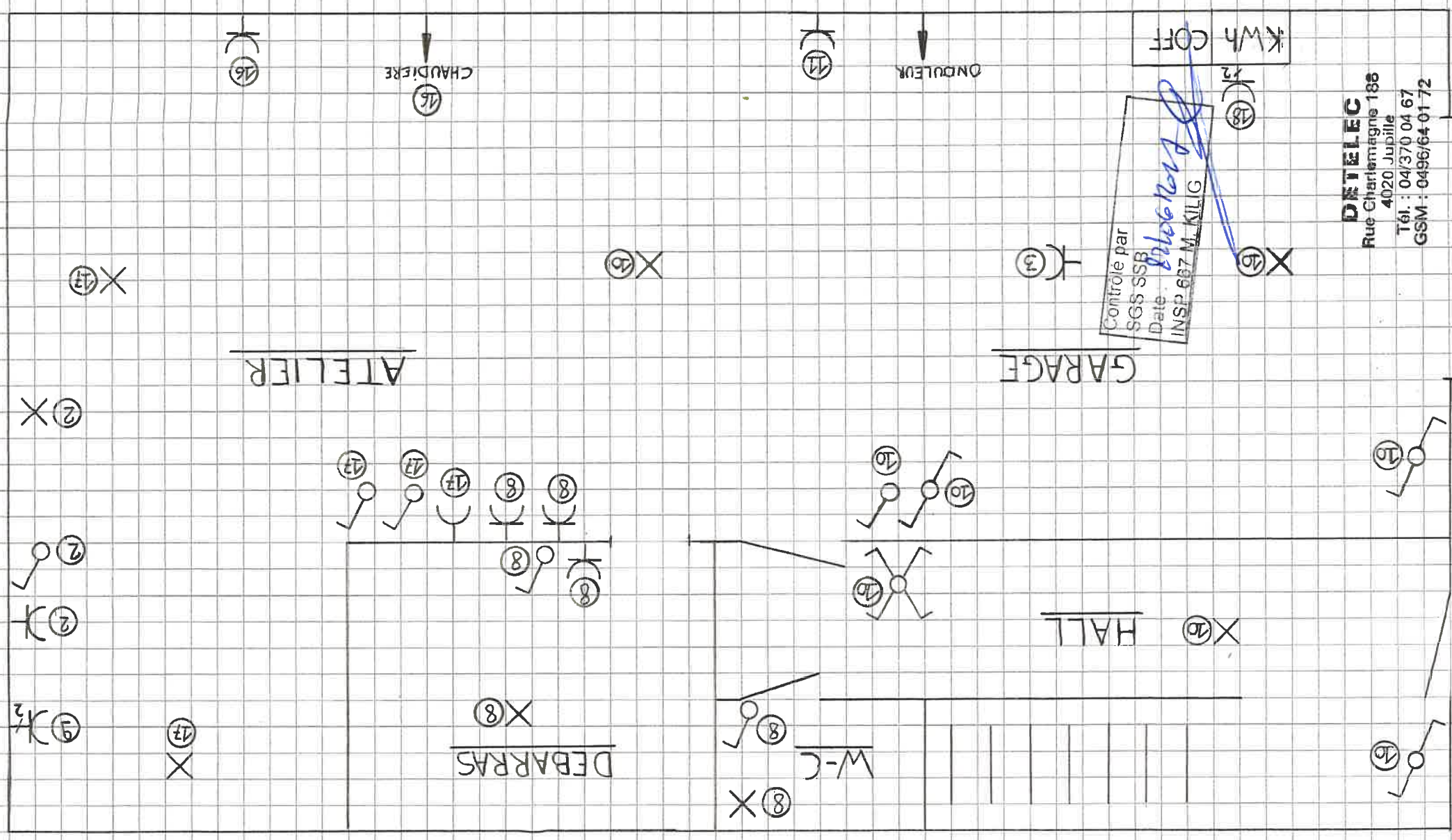
BELLENS. Philippe

Chaussée Brunehault 275

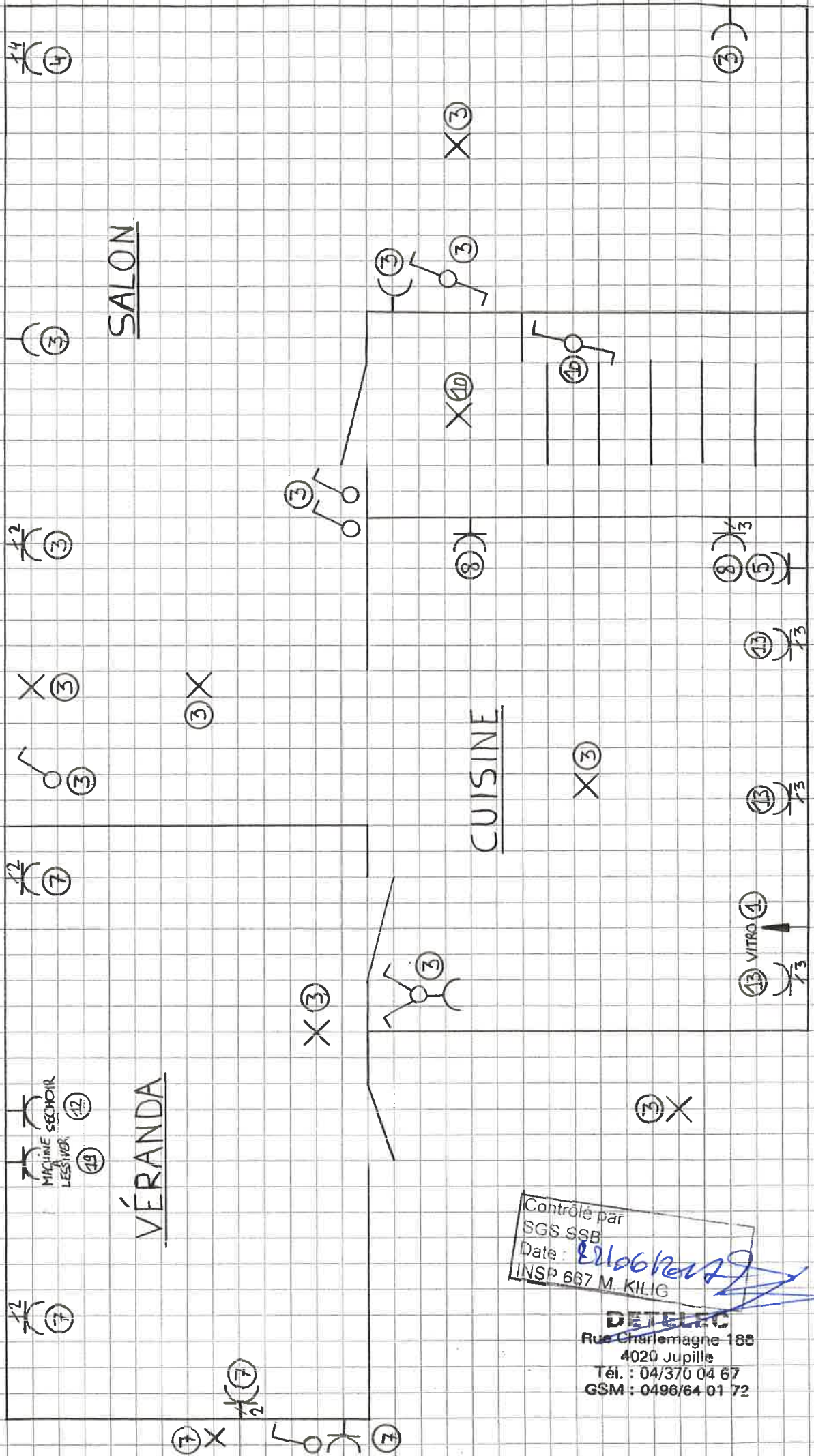
4041 Vottem

12 2768
Contrôle par
SGS SSB
Date : 22/06/2014
INSP 667 M. KILIG

REZ DE CHAUSSEE



ETAGE 1



Contrôle par
SGS SSB
Date : 22/06/2022
INSP 667 M. KILIG

DETELEC
Rue Charlemagne 188
4020 Jupille
Tél. : 04/370 04 67
GSM : 0496/64 01 72

ETAGE 2

CHAMBRE 1

X (3)

(20) 1/2

(20) 1/2
(3)
(3)

SALLE
DE
BAIN

X (3)

(3)

(6)

(6)

X (6)

CHAMBRE 2

X (3)

(6)

X (3)

DETELEC
Rue Charlemagne 186
4020 Jupille
Tél : 04/370 04 67
GSM : 0496/64 01 72

Contrôle par
SGS SSB
Date : *16/06/2012*
INSP 567 M. KILIG

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

VITRO

h-95

DETELEC
Rue Charlemagne 186
4020 Jupille
Tél. : 04/370 04 67
GSM : 0496/64 01 72

Contrôle par
SGS SSB
Date : 02/02/01
INSF 667 M Killig

16A
4P

16A

16A

16A

16A

16A

16A

16A

16A

16A

16A

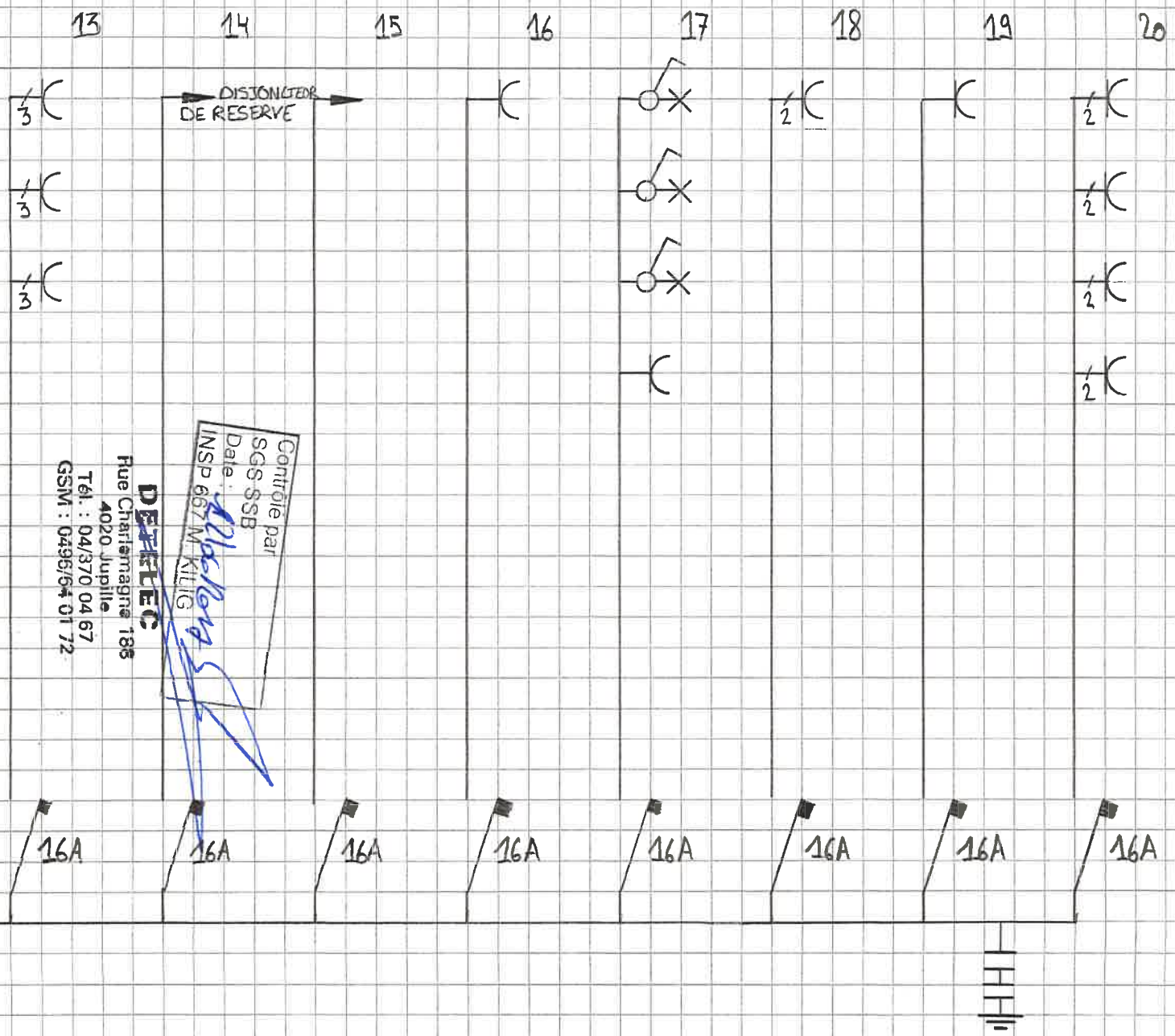
16A

380V+N

Δ40A
300mA
4P

Δ40A
30mA
4P

Kwh



1. Cuisinière
2. Atelier (garage)
3. étage 1 + étage 2
4. Prise quadruple (TV)
5. LV
6. Chambre 1 + chambre 2
7. Véranda + jardin
8. Atelier + débarras + WC
9. Prises établi
10. Garage + hall
11. Garage
12. Lave -linge
13. Plan de travail (prises neuves)
14. Disjoncteur de réserve
15. Sonnerie
16. Prise (boiler)
17. Atelier
18. Prise double (près du coffret)
19. Séchoir
20. Prises salle de bain + 2 prises doubles chambre 1

Contrôle par
SGS SSB
Date : 22/06/2012
INSP 667 M. KILIG

DETELEC
Rue Charlemagne 188
4020 Jupille
Tél. : 04/370 04 67
GSM : 0496/64 01 72